

POUR CONTRÔLE

IDSE				Personne-ressource		Réservé au bureau	
Prov.	N° de DR	N° d'UC	N° de ligne du RV		de		D
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Résultat de l'interview							
1 <input type="radio"/> Questionnaire rempli				2 <input type="radio"/> Questionnaire incomplet			

SECTION I – Adresse ou emplacement exact de ce logement

Transcrivez l'adresse de la Liste des tâches (formulaire 1B)

Rue et numéro, ou lot et concession N° d'app.

Ville, village Province/territoire Code postal AD

SECTION II – Vérification du logement

INTERVIEWEUR : COCHEZ UN CERCLE

1. Y a-t-il un logement (un ensemble de pièces d'habitation ayant une entrée privée) à l'adresse mentionnée ci-dessus?

1 Oui ► Continuez à la question 2

2 Non ► Qu'y a-t-il à cette adresse?

3 Entreprise, bureau de professionnel (par ex., cabinet de dentiste, station-service) ► Continuez à la question 2

4 Logement en construction ► Continuez à la question 2

5 Logement démolé ► Continuez à la question 2

6 Terrain vacant ► Continuez à la question 2

7 Incapable de localiser l'adresse ► TERMINEZ L'INTERVIEW

8 L'appartement n'est plus utilisé comme logement séparé ► Continuez à la question 2

9 Autre – Précisez ► TERMINEZ L'INTERVIEW

LISEZ LE SCRIPT : consultez le formulaire 91R

2. Le mardi 11 mai, le jour du recensement, y avait-il un seul ensemble de pièces d'habitation à cette adresse ou y en avait-il plus d'un?

1 Aucun ► TERMINEZ L'INTERVIEW

2 Un ► Continuez à la question 3

3 Plusieurs ► Est-ce que chacun avait une entrée privée?

3 Oui ► Passez à la question 3 et remplissez un questionnaire distinct pour chaque logement

4 Non ► Passez à la question 3

INTERVIEWEUR : COCHEZ UN CERCLE

3. Identifiez la personne-ressource

Nom de famille Prénom et initiale(s)

1 Occupant

2 Voisin

3 Concierge ou gérant de l'immeuble

4 Autre ► Précisez

COPIE POUR INFORMATION POUR RAPPORTER
NE PAS UTILISER

SECTION III – Occupation/inoccupation du logement le 11 mai 2021

4. Quelqu'un habitait-il ce logement le jour du recensement?

**Le mardi
11 mai 2021**

- 1 Oui ► Continuez à la question 5
- 2 Non ► Passez à la question 6
- 3 Ne sais pas ► TERMINEZ L'INTERVIEW et trouvez une autre personne-ressource

- Si le logement est maintenant occupé mais que l'occupation en date du 11 mai 2021 est inconnue, cochez « Ne sais pas ».
- Cochez seulement « Oui » ou « Non » selon l'occupation le jour du recensement, le mardi 11 mai 2021.

5. Le jour du recensement, ce logement était-il occupé de façon temporaire ou occasionnelle, ou était-ce le domicile habituel des occupants? « De façon temporaire ou occasionnelle » signifie, par exemple, habiter une maison d'été ou une résidence secondaire.

- 1 Temporaire – Précisez _____ ► Passez à la question 15
- 2 Domicile habituel } ► Passez à la question 17
- 3 Ne sais pas }

6. Généralement, ce logement est-il occupé de façon temporaire ou occasionnelle, ou est-ce le domicile habituel de quelqu'un? « De façon temporaire ou occasionnelle » signifie, par exemple, habiter une maison d'été ou une résidence secondaire.

- 1 Temporaire – Précisez _____ ► Passez à la question 15
- 2 Domicile habituel } ► Continuez à la question 7
- 3 Ne sais pas }

7. Le mardi 11 mai, le jour du recensement, les résidents habituels étaient-ils temporairement absents ou en séjour à l'extérieur du Canada? « Temporairement absent » signifie, par exemple, en voyage d'affaires, en vacances, à une maison d'été ou à l'école.

- 1 Oui – Précisez _____ ► Passez à la question 17
- 2 Non } ► Continuez à la question 8
- 3 Ne sais pas }

SECTION IV – Interview A – Logement inoccupé le 11 mai 2021

8. Quelqu'un a-t-il habité ce logement, ne serait-ce que pour une courte période de temps, entre le 1^{er} mai et le jour du recensement, le mardi 11 mai?

- 1 Oui ► Continuez à la question 9
- 2 Non } ► Passez à la question 11
- 3 Ne sais pas }

9. Ce logement était-il occupé de façon temporaire ou occasionnelle, ou était-ce le domicile habituel des occupants? « De façon temporaire ou occasionnelle » signifie, par exemple, habiter une maison d'été ou une résidence secondaire.

- 1 Temporaire ► Passez à la question 15
- 2 Domicile habituel ► Continuez à la question 10
- 3 Ne sais pas ► Passez à la question 11

10. Savez-vous quand ces anciens occupants ont quitté le logement?

- 1 Le 10 mai 2021 ou avant ► Continuez à la question 11
- 2 Le 11 mai 2021 ou après ► Retournez à la question 4, et obtenez l'information à propos du logement le jour du recensement. Utilisez un nouveau questionnaire si nécessaire
- 3 Ne sais pas ► Continuez à la question 11

INTERVIEWEUR : COCHEZ UN CERCLE

11. La personne interviewée est-elle un occupant du logement inscrit à la SECTION I?

- 1 Oui ► Continuez à la question 12
- 2 Non ► Passez à la question 13

12. À quelle date votre ménage a-t-il emménagé dans ce logement?

- 1 Le 11 mai 2021 ou avant ► Retournez à la question 4, et obtenez l'information à propos du logement le jour du recensement. Utilisez un nouveau questionnaire si nécessaire.
- 2 Le 12 mai 2021 ou après } ► Passez à la question 15
- 3 Ne sais pas }

COPIE POUR INFORMATION POUR RAPPORTER
NE PAS UTILISER

13. Est-ce que quelqu'un habite présentement ce logement?

- 1 Oui ► *Continuez à la question 14*
- 2 Non } ► *Passez à la question 15*
- 3 Ne sais pas }

14. À quelle date le ou les occupants actuels ont-ils emménagé dans le logement?

- 1 Le 11 mai 2021 ou avant ► *Retournez à la question 4, et obtenez l'information à propos du logement le jour du recensement. Utilisez un nouveau questionnaire si nécessaire.*
- 2 Le 12 mai 2021 ou après } ► *Continuez à la question 15*
- 3 Ne sais pas }

15. Le mardi 11 mai, le jour du recensement, ce logement était-il habitable toute l'année?

Autrement dit, avait-il une source de chauffage ou d'énergie et offrait-il une protection complète contre les intempéries?

- 1 Oui } ► *Continuez à la question 16*
- 2 Non }
- 3 Ne sais pas }

16. Le mardi 11 mai, le jour du recensement, ce logement était-il en construction ou faisait-il l'objet de rénovations majeures?

- 1 Oui } ► *TERMINEZ L'INTERVIEW et répondez à la question 24 et à la question 25*
- 2 Non }
- 3 Ne sais pas }

SECTION V – Interview B – Logement occupé le 11 mai 2021

17. Combien de personnes demeuraient dans le logement le mardi 11 mai, le jour du recensement?

Inclure :

- Toutes les personnes qui avaient leur **résidence principale** à cette adresse le 11 mai 2021, y compris les nouveau-nés, les colocataires et les personnes temporairement absentes;
- Les **citoyens canadiens**, les **immigrants reçus** (résidents permanents), les personnes qui demandent le **statut de réfugié** (demandeurs d'asile), les personnes d'un **autre pays** ayant un **permis de travail** ou **d'études** et les membres de leur famille qui habitent ici avec elles;
- Les personnes qui demeurent temporairement à cette adresse le 11 mai 2021 et qui **n'ont pas de résidence principale ailleurs**.

Exclure :

- Les visiteurs qui avaient leur **résidence principale** ailleurs au Canada;
- Les représentants du gouvernement d'un autre pays ou les membres des Forces armées d'un autre pays, et leur famille;
- Les résidents d'un autre pays en visite au Canada, par exemple, en voyage d'affaires ou en vacances.

- 1 (personnes) ► *Continuez à la question 18*
► *Si ce nombre est « 00 » personne (toutes les personnes habitant ce logement sont dans la catégorie « Exclure »), TERMINEZ L'INTERVIEW et répondez à la question 24 et à la question 25*
- 2 Ne sais pas ► *Continuez à la question 18*

18. Quand ces personnes ont-elles emménagé dans ce logement?

- 1 Le 11 mai 2021 ou avant ► *Passez à la question 21*
- 2 Le 12 mai 2021 ou après ► *Continuez à la question 19*
- 3 Ne sais pas ► *Passez à la question 23*

19. Quelqu'un habitait-il le logement avant ces personnes?

- 1 Oui ► *Continuez à la question 20*
- 2 Non ► *Retournez à la question 4, et obtenez l'information à propos du logement le jour du recensement. Utilisez un nouveau questionnaire si nécessaire.*
- 3 Ne sais pas ► *Passez à la question 23*

20. Quand ces anciens occupants ont-ils quitté le logement?

- 1 Le 10 mai 2021 ou avant ► *Retournez à la question 4, et obtenez l'information à propos du logement le jour du recensement. Utilisez un nouveau questionnaire si nécessaire.*
- 2 Le 11 mai 2021 ou après ► *Retournez à la question 17 obtenez les renseignements concernant les occupants du 11 mai*
- 3 Ne sais pas ► *Passez à la question 23*

21. Ces personnes habitent-elles encore le logement?

- 1 Oui ► *Passez à la question 23*
- 2 Non ► *Continuez à la question 22*
- 3 Ne sais pas ► *Passez à la question 23*

22. Quand ces personnes ont-elles quitté le logement?

- 1 Le 10 mai 2021 ou avant ► *Retournez à la question 4, et obtenez l'information à propos du logement et le jour du recensement. Utilisez un nouveau questionnaire si nécessaire.*
 - 2 Le 11 mai 2021 ou après
 - 3 Ne sais pas
- *Passez à la question 23*

23. Quel est le sexe et l'âge de chaque personne vivant habituellement dans le logement le jour du recensement, le mardi 11 mai?

DIRECTIVES À L'INTERVIEWEUR

Consultez la question 17 afin d'obtenir le nombre total de personnes.
 Si la question 17 n'a pas de réponse ou la réponse est « 00 » ou plus de « 99 » personnes, TERMINEZ L'INTERVIEW et répondez à la question 24 et à la question 25

1 Nombre de personnes

Obtenez le sexe et l'âge pour chaque personne.
 Si l'âge d'une personne est inconnu, une approximation est acceptée.

LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE – JOUR DU RECENSEMENT, le 11 mai, 2021

Personne 1	Personne 2	Personne 3	Personne 4	Personne 5	Personne 6
Homme ¹ <input type="radio"/> Femme ² <input type="radio"/>	Homme ¹ <input type="radio"/> Femme ² <input type="radio"/>	Homme ¹ <input type="radio"/> Femme ² <input type="radio"/>	Homme ¹ <input type="radio"/> Femme ² <input type="radio"/>	Homme ¹ <input type="radio"/> Femme ² <input type="radio"/>	Homme ¹ <input type="radio"/> Femme ² <input type="radio"/>
Âge ¹ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Âge ¹ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Âge ¹ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Âge ¹ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Âge ¹ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Âge ¹ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
* Pour les enfants de moins de 1 an, entrez 0.					

TERMINEZ L'INTERVIEW et répondez à la question 24 et à la question 25

SECTION VI – Classification du logement

INTERVIEWEUR :

À remplir par l'intervieweur une fois l'interview terminée.

24. Quel est le « type de logement » du logement inscrit à la SECTION I? Cochez un seul cercle.

Pour une liste des types de logements et leurs définitions, consultez la page 6.

- 1 Maison individuelle non attenant
- 2 Maison jumelée
- 3 Maison en rangée
- 4 Appartement ou plain-pied dans un duplex
- 5 Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus
- 6 Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages
- 7 Autre maison individuelle attenant
- 8 Habitation mobile
- 9 Autre logement mobile

25. Le logement inscrit à la SECTION I est-il habitable toute l'année?

Autrement dit, a-t-il une source de chauffage ou d'énergie et offre-t-il une protection complète contre les intempéries?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Ne sais pas

COPIE POUR INFORMATION POUR RAPPORTER
NE PAS UTILISER

CODES DE TYPE DE LOGEMENT PRIVÉ – DÉFINITIONS



1. MAISON INDIVIDUELLE NON ATTENANTE – Un logement individuel non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous.

Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations doit être considérée comme une maison individuelle non attenante. (Voir le code 8.)



Division verticale

2. MAISON JUMELÉE – Un de deux logements réunis côte à côte (ou de l'arrière à l'arrière) par un mur commun, mais non joint à aucun autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Un logement jumelé n'a aucun logement au-dessus ou en dessous et les deux unités réunies sont entourées d'espaces libres.



Division verticale

3. MAISON EN RANGÉE – Un logement dans une rangée d'au moins trois logements réunis côte à côte (ou parfois réunis par un des côtés d'un logement et l'arrière de l'autre logement), comme une maison en bande ou une maison-jardin, mais sans aucun autre logement au-dessus ou en dessous.

Si des maisons en bande sont jointes à des constructions en hauteur, attribuez le code à chaque maison en bande.



Division horizontale

4. APPARTEMENT OU PLAIN-PIED DANS UN DUPLEX – Un de deux logements superposés. Si des duplex sont joints à des triplex ou à d'autres duplex ou joints à d'autres constructions non résidentielles (comme un magasin), attribuez le code 4 à chaque appartement ou plain-pied dans les duplex.



Divisions horizontales et verticales

5. APPARTEMENT DANS UN IMMEUBLE DE CINQ ÉTAGES OU PLUS – Un logement dans une tour d'habitation qui compte cinq étages ou plus.

Sont également inclus les appartements dans un immeuble qui compte cinq étages ou plus et dont le premier et/ou le deuxième étage sont occupés par des établissements commerciaux.



Divisions horizontales et verticales

6. APPARTEMENT DANS UN IMMEUBLE DE MOINS DE CINQ ÉTAGES – Un logement joint à d'autres logements ou à d'autres locaux commerciaux ou non résidentiels dans un immeuble de moins de cinq étages.



Division verticale

7. AUTRE MAISON INDIVIDUELLE ATTENANTE – Un logement individuel joint à un autre immeuble et qui ne se classe dans aucune des autres catégories, comme un logement individuel réuni à une construction non résidentielle (p. ex. un magasin ou une église) ou occasionnellement à une autre construction résidentielle (p. ex. un immeuble d'appartements).



8. HABITATION MOBILE – Un logement individuel conçu et construit pour être transporté sur son propre châssis et que l'on peut déplacer sans grand délai. Il peut reposer temporairement sur des fondations, comme des blocs ou un support préparé à cet effet, qui peuvent être recouvertes d'une jupe.

Une habitation mobile doit respecter les deux conditions suivantes :

- Elle est conçue et construite pour être transportée sur son propre châssis en une seule pièce.
- Elle peut être déplacée sans grand délai. Compte tenu de la façon dont elle est construite, il est facile de l'installer à un nouvel emplacement : il suffit de débrancher les services publics, de l'attacher à un train de roues standard et de la déplacer, le tout sans que des travaux considérables de rénovation et de construction soient nécessaires.



9. AUTRE LOGEMENT MOBILE – Un logement individuel, autre qu'une habitation mobile, utilisé en tant que résidence, mais que l'on peut déplacer sans grand délai tel qu'une tente, un véhicule de plaisance, une roulotte de voyage, un bateau-maison ou une maison flottante.

CODES DE TYPE DE LOGEMENT PRIVÉ – DIAGRAMME

